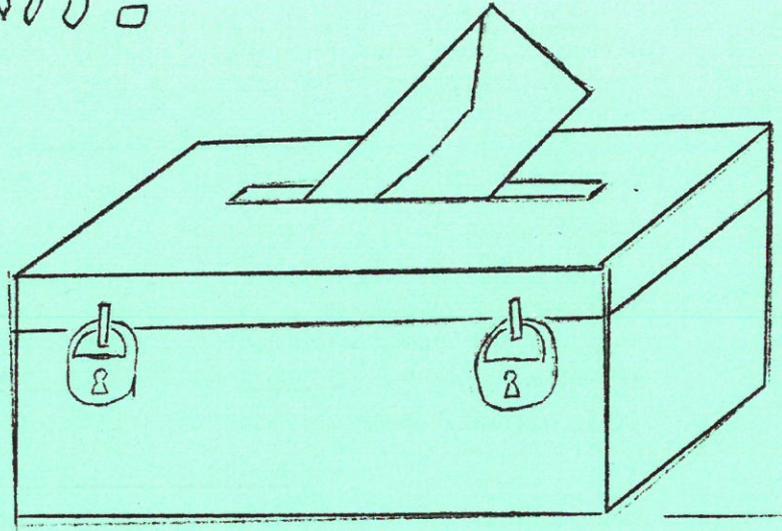


ENTRE-NOUS.

THIAVILLE S/M MEURTHE

MARS 83

N° 183



I.- LE MOT DU MAIRE.

Les premières lignes de cet " ENTRE - NOUS " sont pour vous remercier de la confiance que vous avez témoigné par vos suffrages, dès le 1er tour, aux quinze candidats de la liste d'union, d'action et de gestion des intérêts communaux.

L'équipe municipale poursuivra la tâche entreprise et travaillera au mieux-être de Thiaville et de ses habitants au cours des six prochaines années.

II.- LE VERDICT DES URNES ...

.. Elections municipales du 6 Mars 1983

Inscrits:	447
Votants :	389
Nuls :	17
Exprimés:	372

Il y avait 16 candidats. Ont obtenus:

			Elu
JACQUEL	Michel	309 voix	"
HIRTZ	René	268 voix	"
ERHARD	Roger	329 voix	"
FRESSE	André	288 voix	"
GEORGE	Paul	307 voix	"
GEORGES	M. Thérèse	277 voix	"
POIREL	Eric	292 voix	"
SOUVAY	Jacques	290 voix	"
STOUTER	Gaston	313 voix	"
CATHERINE	Pierre	278 voix	"
CALVIAC	Françoise	213 voix	"
GEORGES	Gérard	287 voix	"
MATH	Jacqueline	286 voix	"
PAVOZ	Alain	267 voix	"
PETTOVEL	Vittoré	231 voix	"
CHAXEL	Christiane	141 voix	

Les opérations de dépouillement ont été fort longues en raison de l'importance du panachage. En effet, en plus des 16 candidats en présence, 105 habitants ont obtenu une ou plusieurs voix! Il semble bien, pour Thiaville, que cela soit un record!

.../...

Election du Maire et des Adjointe.

Réuni le 21 mars, le nouveau Conseil Municipal a été installé par le Maire sortant qui a ensuite donné la présidence au doyen d'âge, Monsieur Paul GEORGE, pour l'élection du Maire.

Election du Maire

Votants : 15 Bulletin nul : 1 Exprimés : 14

JACQUEL Michel 14 voix ELU

Le nouveau Maire remercie les Conseillers pour la confiance témoignée, et sous sa présidence, après avoir entendu les explications concernant les nouvelles dispositions relatives au nombre d'adjoints et à leur indemnisation, le Conseil décide de fixer à deux le nombre de postes d'adjoints.

Le Conseil procède ensuite à l'élection de ceux-ci.

Election du 1er Adjoint

Votants : 15 Bulletins nuls : 2 Exprimés: 13

BERNARD Roger 8 voix ELU
HIRTZ René 4 voix
GEORGE Paul 1 voix

Election du 2^{ème} Adjoint

Votants : 15 Bulletins nuls : 3 Exprimés: 12

HIRTZ René 9 voix ELU
GEORGE Paul 2 voix
FRESSE André 1 voix

La création des commissions et la répartition des membres du Conseil dans celles-ci fera l'objet d'une prochaine réunion. Après les félicitations d'usage, la séance est levée à 21 h 30.

III.- EN DIRECT DU CONSEIL.

Réuni le 25 février 1983, Le Conseil :

- vote le budget primitif 1983 qui s'établit ainsi:

- .. Dépenses de fonctionnement: 573 975,52 F
- .. Dépenses d'investissement : 141 076,73 F
- .. Recettes de fonctionnement: 681 418,50 F
- .. Recettes d'investissement : 73 472,00 F

Excédent global de clôture: 39 838,25 F

- vote les budgets annexes (B.A.S., Eau, Assainissement, Caisse des écoles)
- vote les impôts locaux 1983, en limitant à 9,7 % l'augmentation par rapport à 1982 (voir article " Impôts locaux ")
- Eau et assainissement: pas d'augmentation des tarifs en 1983.
- autorise la vente des grumes qui aura lieu à Baccarat le 2 mars et désigne Messieurs GEORGE et FRESSE pour assister le Maire.
- note que Monsieur HUC, entrepreneur de bals, assurera, comme l'an passé, le bal de la fête patronale.

Avant de clore la séance, le Maire remercie les Adjointe et Conseillers Municipaux pour l'aide et le soutien que chacun lui a apporté pendant six ans afin que le maximum soit accompli pour Thiaville et ses habitants. Il remercie en particulier Monsieur Jean COLIN qui ne sollicite pas le renouvellement de son mandat et qui a oeuvré pendant 18 ans (dont 12 comme 1er Adjoint) pour la commune et salue en lui la compétence et le dévouement dont il a toujours fait preuve au service de tous.

.../...

IV.- IMPOTS LOCAUX

Ils sont de quatre sortes:

- taxe d'habitation,
- impôt sur le foncier bâti,
- impôt sur le foncier non bâti,
- taxe professionnelle (ancienne patente).

C'est improprement qu'ils sont appelés " impôts locaux " puisqu'ils sont destinés à la commune, mais aussi au département et à la région.

Chaque année, chacun des trois bénéficiaires ci-dessus fixe pour la part qui le concerne le montant total à recouvrir.

Pour la part qui revient à la commune, c'est le Conseil Municipal qui décide de l'évolution des quatre impôts. Pour le département, c'est le Conseil Général et pour la Région, c'est le Conseil Régional qui fixent cette évolution. Les Services Fiscaux assurent ensuite les répartitions utiles entre les divers contribuables concernés.

Pour Thiaville et pour 1983, le Conseil Municipal a décidé de limiter la majoration du produit total des quatre impôts, pour la part lui revenant, à 9,7 %. Ce taux correspond au chiffre officiel de l'inflation en 1982.

La somme de 74 505 F qui sera versée à la commune par l'ensemble des contribuables de Thiaville, se répartit ainsi:

- taxe d'habitation	taux 3,38 %	produit: 38 734 F
- foncier bâti	taux 4,04 %	produit: 17 048 F
- foncier non bâti	taux 11,76 %	produit: 6 785 F
- taxe professionnelle	taux 6,06 %	produit: 11 938 F

Total: 74 505 F

V.- ALLO... ALLO... TELEPHONE...

Par lettre du 26 Janvier 1983 adressée à la Direction Régionale des Télécommunications de Lorraine, le Maire a protesté contre les insuffisances constatées et les trop fréquents dérangements enregistrés par les abonnés au téléphone de Thiaville.

Ci-dessous, voici la réponse de l'Administration des PTT, en date du 4 Mars 1983.

- Pour votre information, les sous-répartiteurs en cause cités dans la lettre sont installés dans l'abri spécial construit dans la partie basse de la rue de la Libération (face au rond point) .

" Par lettre en date du 28 Janvier 1983, vous avez appelé mon attention sur le fonctionnement du téléphone dans votre commune.

J'ai l'honneur de vous faire connaître le résultat de l'étude effectuée à ce sujet.

Les sous-répartiteurs de THIAVILLE qui desservent les installations téléphoniques de la commune, sont sensibles à l'humidité environnante, ce qui provoque certaines perturbations.

Pour remédier à cette situation, les services techniques ont procédé à la mise en place d'un système de chauffage, le 22 janvier 1983.

Depuis cette date, la situation s'est nettement améliorée, puisqu'aucune signalisation de dérangement n'a été enregistrée par les Services Techniques.

Par ailleurs, il est envisagé de changer certains éléments de commutation des sous-répartiteurs, dès que le matériel commandé sera parvenu dans les services.

Soyez assuré que je reste attentif à la qualité et à la continuité du service téléphonique dans votre région et que tout serait mis en oeuvre en cas d'éventuelles nouvelles difficultés.

Je vous exprime les regrets de mon Administration pour les désagréments subis et vous prie "

VI.- LA VIE DU VILLAGE.

.. Naissance: Tatiana CUNY, fille de Mr. et Mme Marc CUNY, domiciliée 34, rue de Fagnoux à Thiaville/Meurthe, est née à Saint-Dié le 10 février 1983.

Toutes nos félicitations aux parents et nos vœux au nourrisson.

VII.- " ENTRE - NOUS "

Désormais, afin de faciliter son classement, " ENTRE - NOUS " portera un numéro de tirage. C'est ainsi que le présent bulletin est le 183^{ème} depuis sa création par Monsieur André BIETRY, en octobre 1965. 18 ans déjà...! Selon les archives de la Mairie, 103 exemplaires ont été tirés par les soins de son créateur et 79 ont vu le jour pendant le mandat municipal de Mars 1977 à Février 83.

M . J .

ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

I.- SAPEURS - POMPIERS.

Lors de son Assemblée Générale, le Corps des Sapeurs-Pompiers de Thiaville a décidé à l'unanimité la création d'une Amicale dont Monsieur Bernard GEORGES en est le Secrétaire - Trésorier.

A compter du 15 mars, notre compagnie se trouve à nouveau complète grâce à l'engagement de Monsieur Albert MAILLIER, domicilié rue de Bellevue.

Bienvenue à lui dans notre compagnie.

B . P .

II.- ATELIER POUR TOUS.

Depuis début janvier, ouvert tous les mardis de 14 h à 16 h 30 à l'Annexe du Foyer Rural, notre petit groupe comporte une vingtaine de personnes qui se retrouvent afin de faire divers travaux artisanaux.

- la machine à tricoter est à la disposition de toute personne intéressée.
- couture: nous apprenons la coupe de divers vêtements; une machine à coudre est disponible afin d'apprendre à piquer.
- macramé: il a connu un beau succès; après une " suspension ", nous proposons de faire un abat - jour.
- peinture sur soie: une dizaine de personnes ont réalisé soit un foulard de soie, soit un coussin; aussi, nous continuons sur ce sujet avec réalisation de panneaux décoratifs ou abat - jour.

Nous remercions: Mme Hirtz qui a mis à notre disposition une machine à tricoter, Mme COLOTTE une machine à coudre, la Mairie son local. Merci également pour le don anonyme de 100 francs qui nous a permis de débiter.